



La Cgt Spectacle soutient les luttes des travailleurs sans papiers et des salariés de la Cour Nationale du Droit d'Asile.

Depuis lundi 12 février, 120 travailleurs sont en grève et occupent leurs entreprises (agences d'intérim ou entreprises utilisatrices) pour obtenir leurs titres de séjour et le respect de leurs droits de travailleurs.

En même temps, les salariés de la Cour Nationale du Droit d'Asile, qui traite les demandes d'appel contre des rejets de demandes initiales d'asile, sont en grève pour demander à travailler dignement et pouvoir étudier les dossiers, très lourds, dans le respect des personnes demandeuses.

Le projet de loi sur le séjour des étrangers envisage d'ailleurs de réduire les possibilités d'appel. La CGT Spectacle soutient ces luttes et appelle les professionnels du spectacle, du cinéma et de l'audiovisuel à manifester leur soutien.

La ministre de la Culture a affiché sa volonté de voir les artistes mener des actions culturelles avec les « migrants » : pendant qu'elle se tait devant la chasse aux étrangers qu'organise son collègue ministre de l'Intérieur, soutenu par l'Elysée, nous nous retrouvons, une fois de plus, à lutter avec toutes celles et tous ceux qui vivent ici, travaillent ici et doivent pouvoir rester ici !